



RIVEDOUX-PLAGE

Une association qui a la pêche

Née en octobre 2005, l'Association pêche et nautisme rivedousais (APNR) a pour objectif de promouvoir la pêche de loisirs dans une optique éco-responsable, respectueuse du milieu maritime ainsi que de sa ressource. À la tête de l'ANPR, la présidente Annick Danis élargit son champ d'intervention de l'association rivedousaise qui compte 25 adhérents. En effet, elle est membre du comité directeur de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs (FNPPS) à laquelle son association est affiliée et présidente du Comité départemental de la pêche maritime de loisir.

« Une femme dans un milieu d'hommes », confie Annick en souriant. La Rivedousaise est l'une des premières à avoir organisé en 2006 les sorties découvertes durant les vacances scolaires et estivales afin de sensibiliser enfants et parents au respect du milieu marin. Elle est aussi à l'origine du guide des bonnes pratiques qui regroupent les trois types de pêche : à pied, du bord et en bateau.

Don de 200 euros à la SNSM

Multipliant les actions, l'infatigable présidente est responsable du projet européen « Life pêche à pied loisir » en chapeautant des volontaires en mission à la Fédération. Comptage



L'Association pêche et nautisme rivedousais soutient l'association SNSM de l'île de Ré de sauvetage en mer. PHOTO J. B.

et échantillonnages des coquillages, palourdes et coques entre autres, Life permet une connaissance de l'habitat et une conservation des espèces. « Le projet européen est terminé mais nous continuons avec l'association nationale de la FNPPS car nous trouvons que ce n'est pas suffisant. Il reste tant à faire pour l'environnement », poursuit Annick.

« Les bars se regroupent au moment de la reproduction sur le plateau de Rochebonne, à 50 miles de nos côtes. Or, la pêche est autorisée sur cette période, on ne peut pas ap-

per ça la pêche durable », alerte Annick qui portera le message aux députés européens sur ce problème de frayères.

Vendredi dernier, Marcel Danis, trésorier de l'APNR a remis un chèque de 200 euros au président de l'association de la SNSM (sauvetage en mer) Denis Chatin en présence des adhérents et de sa présidente. Entre marins à terre et en mer, la solidarité ne faiblit pas au fil des ans, les deux associations regardant dans la même direction.

Jocelyne Bargain